

Aus- und Weiterbildung = Formation, formation continue

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Geomatik Schweiz : Geoinformation und Landmanagement = Géomatique Suisse : géoinformation et gestion du territoire = Geomatica Svizzera : geoinformazione e gestione del territorio**

Band (Jahr): **101 (2003)**

Heft 12

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

swisstopo: Öffentliche Kolloquien 2003

Ort: Seftigenstrasse 264, 3084 Wabern
Raum: Konferenzsaal im Dachgeschoss

Die Kolloquien des Bundesamtes für Landestopografie swisstopo, welche jeweils im Winterhalbjahr stattfinden, dienen in erster Linie der internen Weiterbildung unseres Fachpersonals auf allen Stufen. Sie umfassen eine Serie von Vorträgen mit Diskussion zu ausgewählten Themen aus den Fachgebieten Geodäsie, Amtliche Vermessung, Photogrammetrie, Topographie, Kartographie, Informatik, Reprötechnik und Marketing. Einzelne Vorträge, welche Themen von allgemeinem Interesse behandeln, sind öffentlich. Auswärtige Gäste sind freundlich eingeladen, an diesen Veranstaltungen teilzunehmen. Aus organisatorischen Gründen bitten wir um Anmeldung unter Tel. 031 963 21 11 (Frau Studer oder Frau Biberstein verlangen), Fax 031 963 24 59 oder infogeo@swisstopo.ch.

Das aktuelle öffentliche Veranstaltungsprogramm ist im Internet abrufbar unter www.swisstopo.ch/de/actual/kollopub.htm

Programm

12. Dezember 2003 (08.45–10.45 Uhr):

100 Jahre Landesvermessung LV03

Die Aufgaben der Landesvermessung einst und jetzt aus der Sicht der Mitarbeitenden

16. Januar 2004 (08.45–11.45 Uhr):

Location Based Services (LBS)

Möglichkeiten und Anwendungen

23. Januar 2004 (08.45–11.15 Uhr):

Images satellite à haute résolution sur Genève

Comparaison d'images Ikonos, Quickbird et SWISSIMAGE

30. Januar 2004 (08.45–11.45 Uhr):

Kombination geodätischer Netze und Modelle zur Bestimmung moderner Höhenbezugsrahmen

Astrogeodätische Messungen und GPS-Leveling 2003.

Erste Ergebnisse der Geoidbestimmung CH-Geoid2003 und der Ausgleichung LHN95.

13. Februar 2004 (08.45–10.15 Uhr):

Flugzeug-Laserscanning

Grundlagen, Charakteristik und Anwendungspotenziale

20. Februar 2004 (08.45–10.45 Uhr):

Interaktive Karten

Neuheiten rund um die interaktiven Karten von swisstopo (u.a. Dufour Map) sowie ein Einblick in den Atlas der Schweiz interaktiv Version 2

27. Februar 2004 (08.45–11.45 Uhr):

Automatisches GPS-Netz Schweiz (AGNES): Anwendungen und Weiterentwicklung

19. März 2004 (08.45–10.15 Uhr):

Arealstatistik 1 + 2

Die Arealstatistik geht digital: Zusammenarbeit von swisstopo und BFS zur Nutzbarmachung der Luftbilder 1979–85 und 1992–97

26. März 2004 (08.45–12.00 Uhr):

swisstopo GDI-Geobasisdienste von KOGIS/swisstopo

- Wie setzt swisstopo GDI um?
- Stand der Projekte e-geo Web-GIS und swisstopo Geodatenportal

Neue Berufsprüfung in der Geomatik



Modulare Weiterbildung mit Abschlussprüfung zum eidg. Fachausweis als Geomatiktechniker/Geomatiktechnikerin

Innerhalb eines Jahres hat der paritätisch zusammengesetzte Ausschuss in Zusammenarbeit mit der Projektleitung der Kommission B+ST des VSVF die neue Berufsprüfung in der Geomatik erarbeitet. Im paritätischen Ausschuss haben Jean-Pierre Kuhn, IGS, Cristiano Bernasconi, geosuisse, André Fedeli, FVG/Swiss Engineering STV, Pirmin Jenny und Marcel Schenk, VSVF, mitgewirkt. In sechs Sitzungen, diversen Telefonaten und viel Heimarbeit wurden in angeregten Diskussionen unter anderem das Reglement, der Entwurf der dazugehörigen Wegleitung, der gesamte Beschulungsplan sowie die Beschriebe der einzelnen Kurse/Module ausgearbeitet.

Dass diese Ausbildung auf grosses Interesse stösst, zeigt die rege Teilnahme an den beiden durchgeführten Informationsveranstaltungen in der Deutschschweiz (60 Personen) und Westschweiz (33 Personen) von anfangs September, bzw. Oktober 2003.

Ende November 2003 begann in Zürich der erste Kurs des Moduls «Persönlichkeit». Erfreulicherweise konnte in der Deutschschweiz bereits mit zwei Klassenzügen von je 15 Perso-

nen gestartet werden. In der Romandie haben sich um die 20 Personen zum ersten Modul dieser neuen Weiterbildung angemeldet.

Ausführliche Informationen zu dieser Weiterbildung erhalten Sie auf der Homepage www.vsvf.ch oder per E-Mail unter NeueBerufspruefung@vsvf.ch oder beim Sekretariat «Neue Berufsprüfung», Flühlistrasse 30 B, 3612 Steffisburg, Tel. 033 438 14 62.

Die Projektleitung dankt allen Beteiligten und dem paritätischen Ausschuss für die effiziente Arbeit, die es ermöglicht hat, in dieser kurzen Zeit eine solch komplexe Weiterbildung zu realisieren.

*Projektleitung Berufsprüfung
GeomatiktechnikerIn
Andy Reimers, Roli Theiler*

Nouvelle formation de techniciens en géomatique BF

Après une période de projet, de mise en place et de coordination, la nouvelle formation de technicien en géomatique avec brevet fédéral (BF) et la formation continue démarrent en Romandie.

Résumé du concept

L'offre des cours modulaires est ouverte à tous les intéressés. Chaque module est composé de plusieurs cours séparés qui peuvent être suivis individuellement comme formation continue. A la fin de chaque module, un examen contrôle l'acquisition des connaissances de chaque candidat. Un certificat de module est remis si l'examen est réussi.

Les candidats pour le BF de technicien en géomatique doivent avoir acquis les certificats des cinq modules de connaissances de base et de cinq modules de spécialisation parmi les onze existants. L'examen final pour le BF se déroule sous la forme d'un travail de diplôme: le candidat dispose de une à deux semaines pour traiter un projet. Il doit le présenter oralement à des experts et le défendre.

Tous les renseignements complémentaires, les règlements et les directives relatives au nouvel examen, les plans et descriptifs des cours sont disponibles sous www.vsvf.ch sous la rubrique «Nouvelle formation».

Formation en Romandie

Suite à la séance d'information et d'inscription qui a eu lieu le 8 octobre à l'école technique de Tolochenaz, 25 personnes se sont portées candidates pour le brevet fédéral de technicien

en géomatique. Suite à un sondage, trois modules ne seront pas organisés dans un premier temps pour cause de manque d'intérêt par les candidats.

D'autres personnes, intéressées par un cours ponctuel, peuvent bien entendu s'y inscrire. Certains cours sont limités en nombre de place, c'est pourquoi nous les inscriptions seront prises en compte dans leur ordre d'arrivée. Les candidats au brevet fédéral ont la priorité sur les autres participants.

Conditions pour la participation aux cours de formation continue

Groupe ciblé:

L'offre de formation continue de la commission pour les questions professionnelles et de formation (QP+F) de l'association professionnelle ASPM est ouverte à toutes les personnes intéressées.

Inscription:

Un formulaire d'inscription est à votre disposition en ligne sous www.vsvf.ch rubrique «Nouvelle formation» sous «Inscription Onli-

ne». Vous pouvez également vous inscrire par E-mail, fax ou courrier postal en indiquant l'adresse complète et le nom de l'association professionnelle à laquelle vous êtes éventuellement affilié ainsi que le titre du cours. L'inscription sera confirmée. Les participants recevront le détail du cours et la facture au plus tard 20 jours avant le début du cours.

Secrétariat (QP+F), Franziska André, Flühli-
strasse 30 B, 3612 Steffisburg, tél. 033 438 14
62, fax 033 438 14 64, admin@vsvf.ch.

Les personnes qui se sont inscrites à Toloche-
naz n'ont pas besoin de se réinscrire.

Délai d'inscription:

Le délai d'inscription est indiqué lors de la publication des cours. Les inscriptions tardives seront acceptées seulement en cas exceptionnels. Les participants/es qui se sont inscrits pour tous les cours du module seront pris en considération en premier.

Frais des cours:

S'il n'est pas explicitement mentionné, tout le matériel du cours est compris dans le prix. Le

montant est à verser à l'aide du bulletin de versement annexé avant le début du cours.

Frais des modules:

Les modules se composent de plusieurs cours. Les cours modulaires sont plus avantageux que les cours uniques. Dans les frais modulaires sont compris les frais d'examen modulaire.

Les prix des cours et des modules sont majorés de 20% pour les non-membres des associations suivantes:

ASPM: Association Suisse des Professionnels de la Mensuration

GIG/UTS: Groupement professionnel des Ingénieurs en Géomatique Swiss Engineering

IGS: Ingénieurs Géomètres Suisses

geosuisse: Société suisse de géomatique et de gestion du territoire

Les prix réduits mentionnés dans la publication des cours ne sont valables que si le participant/e fait partie d'une des sociétés susmentionnées. L'affiliation doit être indiquée lors de l'inscription.

★★★ NetRS, die nächste GPS Generation... selbstverständlich von Trimble ★★★



Trimble NetRS GPS Empfänger

- R-Track Technologie (misst auch L2C Frequenzen)
- Ideal für permanente Installation
- Direkter Anschluss ans Internet möglich
- Integrierter Web- und FTP-Server
- Ausgabe von RTK-Korrekturen über Funk, Internet (GPRS) oder ISDN-Modems
- Unbeschränkte Anzahl Rovernutzer via GPRS
- Herstellerunabhängiger Einsatz als GPS-Basis für RTK-Rover von Trimble, Leica oder Topcon

Rufen Sie uns an und verlangen Sie eine unverbindliche Vorführung



allnav • Obstgartenstrasse 7 • 8006 Zürich • Tel. 043 255 20 20
allnav@allnav.com • www.allnav.com
Baden-Württemberg: 71522 Backnang • Tel. 07191 734 411



Abandon:

Pour les abandons arrivant par écrit au plus tard 20 jours avant le début du cours respectivement du module, une contribution d'un quart des frais de cours ou des frais modulaires sera facturée, mais au maximum Fr. 200.–. Les abandons pendant ou après le début du cours ne seront pas remboursés.

Les frais pour les cours déjà débutés, ne seront pas remboursés s'il y a renonciation du module complet. L'obligation de paiement tombe si un remplaçant peut être présenté. En cas d'absence justifiée (maladie, accident) une partie des frais de cours sera remboursée.

Documents de formation:

Les documents de formation sont la propriété de l'organisateur et n'osent pas être copiés ni transmis à une tierce personne.

Confirmation de participation:

Après avoir participé à au moins 80% du cours, vous obtiendrez une confirmation de participation. Sont également pris en considération les absences justifiées (maladies, service militaire) mais l'enseignant devra avoir été informé par écrit.

Déplacement et ravitaillement:

Les frais de déplacement et de ravitaillement ne sont pas compris dans les frais du cours.

Assurance:

La conclusion d'une éventuelle assurance est à la charge du participant.

Contrôles de l'objectif:

Dans la plupart des cours, des contrôles d'objectif sont effectués. Ceux-ci sont annoncés à l'avance par l'enseignant respectif. Ces contrôles servent à approuver au participant/e que l'objectif est accompli.

Examen de module:

Le module est finalisé par un examen séparé. La date d'examen sera indiquée lors de la publication du cours et du module. Les frais d'examen modulaires se montent à Fr. 120.–. Au cas où vous vous êtes inscrits pour un module complet, les frais d'examen sont inclus. L'examen confirme que le participant a accompli toutes les compétences demandées. L'examen avec note suffisante est exigé pour l'admission à l'examen professionnel.

La notation est faite selon article 19 du règlement «Examen professionnel modulaire». Toutes les modalités concernant l'examen du module et professionnel sont définies dans le règlement ci-dessous ainsi que dans les directives au règlement.

- Le règlement sur l'attribution du certificat de capacité fédéral en temps que technicien/technicienne en géomatique
- Directives au règlement technicien/technicienne en géomatique

Module de base Communication



Ce module est composé des deux cours: «Présentation» et «Communication». Il est finalisé par un examen de module.

Coût:

Inscription pour tout le module (comprend les deux cours et l'examen modulaire): Fr. 870.– ou Fr. 650.– pour les membres d'une association professionnelle en géomatique.

Inscription et délai d'inscription:

L'inscription peut se faire selon les conditions énoncées ci-dessus. Délai d'inscription pour tous les cours du module: 20 décembre 2003.

Lieu:

Ecole de la construction de Tolochenaz. Plan d'accès sous www.ecole-construction.ch

Examen:

L'examen aura lieu le 13 février. Date à confirmer.

Cours Présentation

Ce cours permet d'acquérir les aptitudes nécessaires pour communiquer, présenter et négocier lors de séances.

Conditions:

CFC d'une profession technique de durée d'apprentissage de quatre ans

Durée et horaire:

24 leçons enseignées. Le travail à domicile est estimé à 16 leçons.

Horaires:

Vendredi: quatre périodes de 14h00 – 17h15.
Samedi: six périodes de 8h15 – 14h.

Dates et salles:

Vend. 9 et sam. 10 janvier: salle i40T
Vend. 16 et sam. 17 janvier: salle R30T
Vend. 30 janvier: salle S40T

Prix du cours:

Fr. 540.– ou Fr. 450.– pour les membres d'une association professionnelle en géomatique.

Inscription et délai d'inscription:

Voir ci-dessus

Cours Communication

Ce cours permet d'acquérir les aptitudes nécessaires pour connaître, analyser et mettre en application différents textes. Les participants approfondiront leurs notions de correspondance et apprendront à rédiger des procès-verbaux de séances.

Conditions:

CFC d'une profession technique de durée d'apprentissage de quatre ans

Durée et horaire:

16 leçons enseignées. Le travail à domicile est estimé à 24 leçons.

Horaires:

Vendredi: quatre périodes de 14h00 – 17h15.
Samedi: six périodes de 8h15 – 14h.

Dates et salles:

Sam. 31 janvier: salle S40T
Vend. 6 et sam. 7 février: salle R40T

Prix du cours:

Fr. 360.– ou Fr. 300.– pour les membres d'une association professionnelle en géomatique.

Inscription et délai d'inscription:

Voir ci-dessus

Renseignements complémentaires

Vous trouverez d'autres renseignements actuels sur les modules et les cours sous www.vsvf.ch

Cours suivants

Module «Personnalité» du 5 mars au 24 avril 2004

**Haben Sie die
Media-Daten 2004
schon angefordert?**